

Appel d'offre

Cahier des charges

« Conception et animation de sessions de formation des personnes des Services d'Aide A Domicile (SAAD), des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et des Infirmiers Libéraux sur le territoire de la PTA APPORT Santé »

Formation – Action

- Repérage des personnes âgées en risque de perte d'autonomie, identification des personnes ressources sur le territoire, modalités d'alerte, de transmission et d'échanges.

Mise en œuvre : Décembre 2019 – Juin 2021

TABLE DES MATIERES

I.	Eléments de contexte.....	3
	Contexte général.....	3
	Contexte départemental.....	3
	Présentation des porteurs de l'action.....	4
II.	Cadre de la formation – action.....	5
	Objectifs de la prestation.....	5
	Durée du marché.....	6
	Référentiel pédagogique.....	7
	1. Objectifs de la formation en fonction du public.....	7
	2. Objectifs pédagogiques.....	7
	3. Déroulé de la formation :.....	7
	4. Profils attendus des formateurs.....	9
	Livrables attendus :.....	9
III.	Prestations attendues.....	10
	Prestation d'organisation et d'animation des formations.....	11
	Prestation de gestion des frais de restauration.....	12
IV.	Modalités financières.....	13
V.	Assurance.....	13
VI.	Modalités de candidature, de sélection et de dépôt des dossiers.....	14
	Critères de sélection des candidatures.....	14
	Contenu du dossier de candidature.....	14
	Modalité de dépôt de candidature.....	14
	Procédure d'instruction et de sélection des dossiers.....	16
VII.	Calendrier.....	16
VIII.	Annexes.....	17
	Annexe 1 Carte du territoire PTA.....	17
	Annexe 2 Communes du territoire pour le projet.....	17
	Annexe 3 Grille de repérage de la fragilité de l'ANESM.....	18
	Annexe 4 Budget prévisionnel.....	20
	Annexe 5 Trame de la Fiche candidature.....	21

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

CONTEXTE GENERAL

Alors que 85 % des personnes de 75 ans et plus ont au moins une pathologie, que 57% d'entre-elles ont une affection de longue durée, et qu'un tiers d'entre-elles sont hospitalisées au moins une fois dans l'année, **la prise en charge des personnes âgées apparaît comme un enjeu décisif de notre système de santé pour les décennies à venir.**

Pour les patients en situation complexe, les professionnels de santé peuvent avoir besoin d'un appui dans l'évaluation, la prise en charge, et l'accompagnement afin de garantir le maintien sur le lieu de vie de la personne, anticiper les hospitalisations et organiser les sorties dans les meilleures conditions. Ce besoin d'appui est d'autant plus fort avec le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques et des soins en ambulatoire.

Dans ce contexte, la mise en place des plateformes territoriales d'appui a vocation à :

- Aider les professionnels qui font face à une situation qu'ils jugent complexe, à trouver des solutions concrètes pour faciliter l'accompagnement et la prise en charge des patients,
- Améliorer la lisibilité et l'organisation des acteurs en signalant les dysfonctionnements et en contribuant à l'articulation entre les services d'appui à la coordination.

La réflexion et l'amélioration des pratiques professionnelles constituent également un axe de travail de la PTA. Les recommandations de l'ANESM, publié fin 2016, à l'attention des services et structures sociales et médico-sociales relatives au « repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées ainsi que pour leurs aidants » s'inscrivent dans cette dynamique d'amélioration, d'échanges et de co-construction.

CONTEXTE DEPARTEMENTAL

Sur le plan démographique, à l'instar de ce qui est observé en PACA, le vieillissement de la population est l'une des caractéristiques de la région et notamment du département des Bouches du Rhône.

En 2014, près de 190 000 personnes de 75 ans et plus résidaient dans le département des Bouches du Rhône (9,4 % de la population du département). Parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus résidant à domicile dans le département, 3 sur 10 (29,8 %) se trouvaient dans une situation de perte d'autonomie modérée à sévère, un chiffre supérieur à la moyenne régionale (26,8 %). En 2028, d'après les projections de l'INSEE, environ 250 000 personnes seront âgées de 75 ans ou plus dans le département, soit environ 65 000 de plus qu'en 2014. Les personnes âgées de plus de 75 ans représenteront ainsi 11,9 % de la population du département des Bouches-du-Rhône, contre 13,5 % dans la région.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource, il convient d'optimiser l'utilisation de moyens afin de répondre aux besoins de la population.

L'augmentation continue de l'espérance de vie aux âges élevés a conduit à s'interroger sur la qualité des années gagnées à ces âges où les maladies chroniques, les problèmes de santé s'accumulent, fragilisant l'individu et engendrant différents niveaux d'incapacité motrice, sensorielle ou cognitive qui à leur tour peuvent induire des difficultés à réaliser des activités du quotidien, à sortir de chez soi et maintenir une vie sociale, voire conduire à des situations de dépendance requérant aides et assistance pour réaliser des tâches élémentaires.

PRESENTATION DES PORTEURS DE L'ACTION



La PTA "Apport Santé" poursuit des missions de soutien et d'appui auprès des professionnels, acteurs de la prise en charge de patients, qu'ils interviennent dans le domaine sanitaire, médico-social ou social. L'objectif principal est une réponse globale et planifiée aux problématiques rencontrées. Ces fonctions d'appui sont destinées à fluidifier les parcours de santé dans des situations identifiées complexes par le professionnel de proximité (médecin traitant, infirmières, pharmaciens...). Complexité générée par des difficultés médicales, sociales, de dépendance. En sa qualité de guichet unique, la PTA coordonne des actions en lien avec les dispositifs existants.

Apport Santé veille ainsi au respect des interventions des acteurs de proximité en travaillant en collaboration avec le médecin traitant. Depuis le 1er Juillet 2018, la Plateforme Territoriale d'Appui intègre la MAIA sur le pays d'Aix. La MAIA est un dispositif créé pour accompagner les parcours de santé dits complexes notamment ceux des personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes, présentant des troubles neuro-dégénératifs et/ou isolées. Le travail de la MAIA s'intègre aux missions de la PTA dans le cadre de la convergence des dispositifs de coordination.

Le cluster régional - Pôle Services à la Personne PACA, créé en 2007, a élargi son champ d'intervention aux secteurs sanitaire, médico-social et social en devenant le premier réseau régional des services et de soins aux



domiciles. Cette évolution suit l'évolution des positionnements stratégiques des entreprises qui élargissent leur offre de services en se dotant de services de soins ou d'accompagnement permettant de répondre plus aisément à des prises en charge multiples et de plus en plus techniques en évitant des ruptures dans une logique de parcours de soins et de parcours de vie.

En 2017, le PSP PACA est devenu un centre d'expertise régional sur l'accompagnement des entreprises de la Silver économie. Il organise et structure la coopération des acteurs de la filière Silver économie autour de projets qu'il accompagne en vue de renforcer le développement économique régional, mais aussi d'améliorer la santé et le bien-être des personnes vieillissantes en offrant des services répondant à leurs besoins et attentes (actifs, fragiles, dépendants), et produire des effets d'entraînement, notamment en termes d'innovation.

II. CADRE DE LA FORMATION – ACTION

L'ARS PACA confie à la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) Apport – Santé et au Pôle Services à la Personne (PSP PACA), la mise en œuvre de **formations - actions au repérage de la fragilité des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.**

Les enjeux de la formation-action sont de permettre aux salariés des SAAD, SSIAD, et aux IDE libéraux volontaires, d'améliorer ou de consolider leurs compétences dans la détection précoce des signes de fragilisation des personnes âgées, de s'organiser afin de faire remonter et prendre en compte les situations à risque, de repérer et partager avec les acteurs territoriaux de proximité pour un maillage cohérent autour de la personne âgée et d'adapter les réponses aux besoins.

Des échanges devront être engagés avec l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) infirmiers libéraux afin de définir les modalités spécifiques de participation des professionnels.

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

La prestation attendue répondra aux objectifs suivants :

- Concevoir le contenu et la méthode pédagogique de la formation (avec la PTA Apport Santé et le PSP) pour les territoires concernés.
- Organiser en lien avec la PTA Apport Santé et le PSP PACA les sessions de formations (chaque session dure 2 jours) des personnels SSIAD, SAAD et IDEL.
- Animer avec l'appui d'experts et de partenaires compétents les sessions de formation.
- Présenter les modalités d'échanges et d'orientation des situations repérées.
- Elaborer en collaboration avec la PTA Apport Santé et le PSP PACA les modalités d'évaluation du projet et présenter à l'issue du projet l'évaluation à l'ARS.

Tout au long de la prestation, une collaboration étroite sera mise en place entre le prestataire, la PTA Apport Santé et le PSP PACA. L'ensemble des documents produits par le prestataire pour la réalisation de la formation seront soumis pour avis et validation à la PTA Apport Santé et au PSP PACA.

Public Cible

La formation-action s'adresse aux aides-soignants, infirmiers salariés, infirmiers coordonnateurs des SSIAD (Idc), aux aides à domicile et responsables des SAAD ainsi qu'aux infirmiers libéraux ; exerçant sur les territoires suivants :

- Département des Bouches du Rhône (hors Marseille, La Ciotat et Aubagne) - (13)
- Canton de Pertuis - (84)
- Département des Alpes de Haute-Provence – (04)

Tous les SSIAD des départements prenant en charge des personnes âgées sont concernés. Tous les SAAD adhérant au PSP PACA sont concernés sur les territoires mentionnés ainsi que les SAAD des Alpes de Haute Provence.

La cible est de former au minimum 706 professionnels de SAAD, SSIAD et les infirmiers libéraux volontaires.

DUREE DU MARCHE

L'organisation et l'animation des formations démarrent dès la signature de la convention et se poursuivront **jusqu'au 30 juin 2021**. Le marché devrait comprendre entre 50 et 65 sessions à organiser sur les territoires ciblés. La répartition prévisionnelle serait la suivante : environ 44 sessions sur le territoire des Bouches du Rhône / Canton de Pertuis et environ 15 sessions sur le territoire des Alpes de Haute Provence.

Afin d'avoir un retour d'expérience rapide, trois sessions pourront être réalisées avant la fin de l'année 2019 sur les territoires suivants : Aix en Provence (13), Digne (04) et Sisteron (04).

Le reste des sessions sera programmé entre Janvier 2020 et Juin 2021, la programmation sera réalisée en collaboration avec la PTA Apport Santé et le PSP PACA.

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION EN FONCTION DU PUBLIC

Pour les SSIAD et IDEL :

- Consolider les compétences des personnels pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées dans les actes de la vie quotidiennes et le soutien des aidants ;
- Approfondir les différents déterminants de la fragilité (épuisement de l'aidant, médical, social, financier, chute, iatrogénie, isolement, dénutrition...) et repérer les personnes susceptibles d'être en état de fragilisation ;

Pour les SAAD :

- Améliorer la compétence des aides à domicile pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées dans les actes de la vie quotidiennes et le soutien des aidants ;
- Connaître les déterminants de la fragilité (épuisement de l'aidant, médical, social, financier, chute, iatrogénie, isolement, dénutrition...) ;
- Identifier les personnes susceptibles d'être en état de fragilisation ;
- Appréhender les notions de maintien de l'autonomie et le promouvoir ;

Pour tous les publics :

- Identifier les personnes ressources pour la transmission des informations dans le cadre d'une évolution de l'état de santé de la personne ou de sa situation ;
- Connaître les modalités de transmission et de partage d'informations définies sur le territoire PTA ;
- Partager l'analyse des signes repérés afin d'adapter les réponses ;
- Améliorer la prise en charge et travailler en coordination des professionnels intervenants auprès des personnes âgées.

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir repérer les indices de risque de perte d'autonomie des personnes accompagnées à leur domicile et de leurs aidants (difficultés inhabituelles à se déplacer, chutes, troubles de l'humeur, du sommeil, médicaments non pris, mauvaise observance du traitement...) ;
- Savoir intégrer les informations pertinentes pour adapter la ou les réponses : modalités organisationnelles, circuit et support des informations (qui prévient qui ?) ;
- Savoir s'inscrire dans le suivi de la personne âgée : orienter et accompagner la personne âgée dans une démarche de préservation de l'autonomie en tenant compte de ses capacités et de ses limites.

3. DEROULE DE LA FORMATION :

Chaque session comportera 2 jours de formation pour un groupe de 12 à 14 personnes (6 agents de SSIAD, 6 intervenants de SAAD et 2 IDEL. En l'absence d'IDEL nous pourrions avoir 7 agents de SSIAD et 7 intervenants de SAAD). Les deux jours de formation seront espacés de 6 à 8 semaines afin de permettre un retour des participants sur leurs pratiques professionnelles.

Jour 1 – Module A :

Le premier module comprend l'information-sensibilisation à la démarche PTA mise en œuvre sur le territoire de la PTA d'APPORT Santé, les représentations et concepts sur le vieillissement, les modalités de repérage, d'alerte et de suivi d'une personne âgée. Il se compose de trois parties :

- Une première partie consiste à présenter le PSP PACA et la PTA d'APPORT Santé
 - les objectifs,
 - l'équipe,
 - les missions,
 - les modalités d'organisation et de fonctionnement,
 - les modalités pratiques de recours à la plateforme et d'échanges,
 - les actions mises en œuvre

- Une deuxième partie doit permettre aux stagiaires d'identifier l'impact de leurs représentations (vieillesse, autonomie, fragilités, incapacités, dépendance...) sur leurs pratiques professionnelles, leurs méthodes de travail et leurs capacités de repérage et d'alerte. Cette partie du module se base sur une méthode de brainstorming et de travail de groupe
Une attention particulière devra être portée sur la confiance de la personne et l'information, l'accord de la personne à l'oral, la confidentialité, le partage d'information, les responsabilités de chacun, la confidentialité des informations

- Une troisième partie doit permettre aux stagiaires d'observer, rechercher et transmettre les éléments de repérage, d'alerte et de suivi d'une personne âgée en risque de perte d'autonomie, et d'une personne dépendante encourant un risque d'aggravation de sa dépendance. L'outil doit être en cohérence avec les recommandations de l'ANESM (cf. annexe). Cette partie du module se base sur un enseignement théorique et un travail de groupe. Le volume horaire consacré à cette troisième partie est au moins aussi important que le volume horaire consacré aux deux premières parties réunies.

Jour 2 – Module B :

Après une mise en pratique de quelques semaines (maximum 8 semaines), le second module aura pour objectifs :

- d'échanger et de disposer d'un retour d'analyse des pratiques sur l'utilisation des outils à partir de situations concrètes vécues ;
- d'échanger sur les modalités d'organisation pour la remontée des informations pour la prise en compte des situations de fragilité repérées ;
- d'échanger sur le partage d'informations en interne et avec les acteurs territoriaux de proximité ;
- de renforcer et consolider les compétences acquises suite à la première journée.

L'ingénierie pédagogique relative à la formation fera l'objet d'une réunion de cadrage au démarrage du projet avec le PSP PACA et la PTA Apport Santé.

4. PROFILS ATTENDUS DES FORMATEURS

L'équipe chargée de la formation-action devra être composée au minimum par session :

- D'un formateur animant la session (2 jours) : professionnel ayant des connaissances dans le secteur médico-social et des compétences en animation de groupe (ex : IDEC en EHPAD ou en services mobiles gériatrie, cadre de santé/SSR...). Une expérience dans le domaine médico-social de 5 ans minimum est requise.
- D'un gériatre : professionnel intervenant deux fois deux heures pendant une session (2 heures le 1^{er} jour, 2 heures le second jour de formation), étant dans la mesure du possible en activité sur les territoires concernés. L'objet de son intervention le 1^{er} jour est de présenter les signes de fragilité de la personne âgée, l'outil de repérage de la fragilité de la personne âgée (Grille ANESM) et ses méthodes d'utilisation. Le 2^{ème} jour, il pourra être en appui du formateur dans le cadre de l'analyse des pratiques afin de compléter son intervention du 1^{er} jour et d'accompagner les professionnels dans l'appropriation de l'outil de repérage.

Le choix des intervenants (mode d'exercice, spécialité, formation, grade universitaire, membre d'une société savante) et de leur expérience relative à la maîtrise des méthodes d'analyse des pratiques professionnelles devra être précisé.

Un professionnel exerçant au sein de la PTA Apport Santé interviendra également pendant une heure au cours de la session de formation afin de présenter le territoire, les modalités d'organisation et le fonctionnement de la PTA. Des structures partenaires d'Apport Santé pourront également être amenées à intervenir (selon les territoires) afin d'apporter leur expertise sur des cas concrets.

LIVRABLES ATTENDUS :

Livrables	Responsable
Note de cadrage de la mission	PTA, PSP PACA
Déroulement et livret pédagogique : objectif de formation, objectifs pédagogiques, contenus clés, présentation des méthodes et techniques pédagogiques associées, indication de la durée	Prestataire
Dossier administratif au DPC Effectuer les démarches administratives auprès de l'Agence Nationale du DPC (Développement Professionnel Continu) afin de rendre éligible la formation à ce dispositif et ainsi permettre l'accessibilité de la formation aux IDEL volontaires.	Prestataire
Kit pédagogique <ul style="list-style-type: none">- Plaquette d'information et modalités d'inscription- Supports d'animation- Supports pédagogiques des stagiaires pour les 2 jours- Option : le jour 2 un outil ludique pourrait être proposé afin de renforcer l'interaction entre les participants	PSP PACA, PTA Prestataire Prestataire + PTA/PSP
Convocations / Feuilles de présence	Prestataire
Supports d'évaluation des sessions afin de : <ul style="list-style-type: none">• Mesurer les apprentissages réalisés par les participants• Identifier les besoins de formation complémentaires	Prestataire

<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer la qualité de l'action de formation • Identifier les éventuels réajustements sur le contenu et/ou les modalités d'animation + Synthèse de ces éléments par session ou par département	
Supports de compte rendu des sessions de formation	Prestataire

Tout au long de la prestation, une collaboration étroite sera mise en place entre le prestataire, la PTA Apport Santé et le PSP PACA. L'ensemble des documents produits par le prestataire pour la réalisation de la formation seront soumis pour avis et validation à la PTA Apport Santé et au PSP PACA.

III. PRESTATIONS ATTENDUES

Dès la signature de la convention, afin d'avoir un retour d'expérience rapide, trois sessions pourront être réalisées avant la fin de l'année 2019 sur les territoires suivants : Aix en Provence (13), Digne (04) et Sisteron (04)).

A l'issue de celles-ci, un point de suivi sera conduit entre le PSP, la PTA Apport Santé et le prestataire, donnant lieu à un ajustement et une amélioration éventuelle du processus et du déroulement pédagogique de la formation avant la poursuite des sessions.

La poursuite des sessions sera réalisée ensuite sur les territoires ci-dessous :

- Pour le département des Bouches du Rhône/Canton de Pertuis : 5 secteurs
 - Pays d'Aix – Canton de Pertuis
 - Pays de Martigues
 - Pays Salonais
 - Pays d'Arles
 - Durance Alpilles

- Pour le département des Alpes de Haute-Provence : 3 secteurs
 - Digne
 - Sisteron
 - Manosque

A noter que ces lieux pourront être modifiés en fonction des possibilités / des difficultés rencontrées durant la programmation des sessions.

PRESTATION D'ORGANISATION ET D'ANIMATION DES FORMATIONS

Prestations	Responsable
Organisation/communication	
- Réunion de cadrage	PTA, PSP PACA et Prestataire
- Définition des dates et du calendrier - Réservation des salles*	Prestataire
- Validation du calendrier - Mobilisation des participants - Communication du lieu, horaire, plan, etc. - Gestion des inscriptions - Affectation du nombre de places par structure	PTA / PSP PACA
- Recherches des intervenants (formateur et gériatre*) - Envoi des convocations - Accueil des participants - Gestion des déjeuners	Prestataire
Ingénierie pédagogique et animation des formations	
- Présentation PTA d'une heure le 1 ^{er} jour de formation	PTA
- Animation des sessions de formation - Reprographie et mise à disposition des supports pédagogiques sous format papier et électronique - Organisation matérielle : vidéoprojecteur, ordinateurs, etc. - Emargement - Délivrance des attestations de présence - Rédaction d'un compte-rendu par session par le formateur	Prestataire
Evaluation des formations	
- Questionnaire d'évaluation et de satisfaction des stagiaires - Questionnaire d'évaluation formateur - Questionnaires évaluation stagiaires M+3 - Dépouillement et synthèse des évaluations	Prestataire
- Synthèse du dispositif d'organisation des sessions	PSP PACA / PTA
Suivi administratif et bilan	
- Point à mi-parcours	PSP/PTA/Prestataire
- Collecte des feuilles d'emargement - Collecte de la synthèse du traitement des questionnaires - Paiement OF	PSP PACA et PTA
- Bilan de l'action	PSP/PTA/Prestataire

*La PTA Apport Santé, du fait de son implantation territoriale forte, pourra dans la mesure de ses moyens faire le lien entre le prestataire et certains acteurs locaux.

1 session de formation :

- ➔ 12 à 14 participants par session
- ➔ Public mixte : personnels SSIAD (6 agents), SAAD (6 intervenants) et IDEL
- ➔ Formation sur 2 jours, avec entre 6 à 8 semaines maximum entre le jour 1 et le jour 2.

Calendrier des sessions : mise en œuvre des sessions de Décembre 2019 à Juin 2021.

Localisation : Les sessions de formation seront réalisées sur les territoires de 13 et 04 (territoires identifiés dans la partie III).

PRESTATION DE GESTION DES FRAIS DE RESTAURATION

L'organisme de formation a en charge l'organisation des repas des stagiaires participant à la formation, à hauteur de 15€/personne par repas, soit une prise en charge de 30€ pour les deux déjeuners des 2 jours de formation.

Les justificatifs des frais engagés par l'organisme titulaire du marché seront transmis au PSP PACA et à la PTA Apport Santé pour le remboursement. (La facture devra être accompagnée de la feuille d'émargement des participants à la formation).

IV. MODALITES FINANCIERES

Cette action bénéficie d'une dotation spécifique de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Toute proposition financière supérieure au montant total des dépenses prévisionnelles prévues ci-dessous ne pourra être étudiée.

Le budget présenté par le candidat (annexe 3) devra strictement respecter et intégrer les éléments suivants, à savoir :

- Le nombre de sessions prévues ;
- Le nombre de 12 à 14 participants par sessions de deux journées (en l'absence d'IDEL nous pourrions avoir 7 agents de SSIAD et 7 intervenants de SAAD).
- Les frais pédagogiques (formateur, gériatre, supports, etc.) et de fonctionnement.

Le montant d'une session ne pourra pas excéder 2 000 € TTC.

Les frais de restauration des stagiaires seront pris en charge à hauteur de 15€/personne par repas, par le prestataire et remboursés sur facture et feuille de présence par le PSP PACA et la PTA Apport Santé.

L'attribution des crédits sera formalisée par la conclusion d'une convention entre le PSP PACA, la PTA Apport Santé et le prestataire précisant notamment, le montant du financement accordé, son affectation, les conditions de versement et les modalités d'évaluation du projet ainsi que les engagements du bénéficiaire (justification de l'utilisation des crédits conformément aux actions prévues, production de rapport d'activité...).

V. ASSURANCE

Le titulaire atteste qu'il est titulaire d'une police d'assurance le garantissant contre les conséquences pécuniaires de tout dommage corporel, incorporel, immobilier ou mobilier, engageant sans responsabilité civile ou celle de son personnel et causée par la conduite des prestations prévues par le marché ou les modalités de leur exécution.

VI. MODALITES DE CANDIDATURE, DE SELECTION ET DE DEPOT DES DOSSIERS

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les organismes candidatant devront détenir l'agrément d'organisme de formation.

Les critères de sélection et la notation sont les suivants :

Pédagogie 50%

- Profil des formateurs et références des candidats (compétences, expériences relatives à la conception, l'organisation, et l'animation de formation auprès de publics différents)
- Expertise gérontologie
- Contenu et méthodes pédagogiques innovantes

Organisation 25%

- Capacité à faire le nombre de sessions proposées dans la période définie
- Capacité d'évaluation de l'action de formation et de réajustement si nécessaire

Coût 25%

- Cohérence budgétaire du projet présenté

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement :

- La fiche de candidature selon la trame proposée en Annexe 6
- Le budget prévisionnel selon la trame proposée en Annexe 5
- Tout document permettant d'appuyer la demande.

MODALITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier sera transmis :

- **par courrier ou remis directement sur place, en 1 exemplaire papier, inséré dans** une enveloppe cachetée avec la mention « Formation des personnels des SSIAD IDEL SAAD – Territoire de la PTA Apport Santé » - NE PAS OUVRIR, en recommandé avec accusé de réception.

À l'adresse suivante :

Pôle Services à la Personne PACA
74 rue Edmond Rostand
13 006 Marseille

Le cachet de la poste ou le récépissé feront foi de la date du dépôt du dossier.

- **Par courriel** à l'attention de Marie Gauducheau : marie.gauducheau@psppaca.fr et de Mathilde Pons : mathilde.pons@apport-sante.org

Le candidat doit obligatoirement transmettre une version du projet par mail aux adresses ci-dessus.

Objet du mail : Réponse à l'appel à candidature « Formation des personnes des Services d'Aide A Domicile (SAAD), des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et des Infirmiers Libéraux sur le territoire de la PTA Apport Santé ».

Pièces jointes : ensemble des éléments constituant le dossier de candidature du promoteur.

Le PSP PACA et la PTA Apport santé restent à votre écoute.

Merci d'adresser vos questions à Mathilde Pons et Marie Gauducheau. mathilde.pons@apport-sante.org et marie.gauducheau@psppaca.fr.

PROCEDURE D'INSTRUCTION ET DE SELECTION DES DOSSIERS

L'étude et la sélection des dossiers seront réalisées par une commission composée des représentants du PSP PACA et de la PTA Apport Santé.

Cette commission décidera des prestataires retenus en fonction des critères de l'appel à candidature.

A l'issue du processus de sélection, et au plus tard fin décembre 2019, les candidats seront informés par courriel de la décision.

Une convention sera ensuite signée entre le prestataire retenu, le PSP PACA et PTA Apport Santé.

VII. CALENDRIER

Date limite de remise du dossier de candidature : **Vendredi 29 novembre 2019**

Date prévisionnelle des résultats : **Fin décembre 2019**

Mise en œuvre des sessions de formation : **Entre Décembre 2019 et Juin 2021**

VIII. ANNEXES

ANNEXE 1 CARTE DU TERRITOIRE PTA

Le territoire d'intervention d'Apport Santé est très étendu, recouvrant presque l'ensemble des Bouches-du-Rhône (hors Marseille, La Ciotat et Aubagne) ainsi que le département des Alpes-de-Haute-Provence et le canton de Pertuis dans le Vaucluse.

Le territoire recouvre notamment des zones identifiées comme vulnérables par le schéma régional de prévention de l'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA et des zones rurales marquées par des difficultés importantes d'accès aux soins.

Le siège social est situé à Aix-en-Provence. Apport Santé dispose d'une antenne à Digne-les-Bains dans les Alpes-de-Haute-Provence dont l'adresse est Maison de Santé, Rue du Trélus, 04000 Digne-les-Bains. Deux autres antennes sont situées sur le département 13 à Port de Bouc et à Rousset.



ANNEXE 2 COMMUNES DU TERRITOIRE POUR LE PROJET

BOUCHES DU RHONE / CANTON DE PERTUIS (13/84)	ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)
<ul style="list-style-type: none">- Pays d'Aix – Canton de Pertuis- Pays Salonais- Pays de Martigues- Pays d'Arles- Durance Alpilles	<ul style="list-style-type: none">- Manosque- Digne- Sisteron

ANNEXE 3 GRILLE DE REPERAGE DE LA FRAGILITE DE L'ANESM

PARTIE RÉSERVÉE AU RESPONSABLE DE SECTEUR OU DE STRUCTURE

Repérage pour PERSONNE ACCOMPAGNÉE PROCHE AIDANT

Contact pris auprès

Personne accompagnée Mme/M

Intervenant Mme/M

Enfant Mme/M

Proche aidant Mme/M
Lien avec la personne accompagnée

Médecin traitant Dr

Autre Mme/M
Lien avec la personne accompagnée

Action(s) / Aide(s)	Proposée(s)	Acceptée(s)	Mise(s) en place
<input type="checkbox"/> Augmentation des heures/modification du plan d'aide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Changement des horaires de passage des intervenants (soignants, AVS, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Instauration de services de soins (infirmiers, kiné, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Portage des repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Aide technique (lève-malade, canne, déambulateur, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Adaptation du domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Téléassistance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre, préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Impact sur le projet personnalisé

Aucun

Vigilance

Réajustement

Demande d'APA Initiale Révision

Dossier traité le

4 Anesm_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation



À REMPLIR EN DEHORS DE L'URGENCE

Personne accompagnée n° : _____

Âge _____ ans

Outil de repérage complété par _____

Fonction _____

En date du _____

Outil de repérage transmis le _____

La personne accompagnée a consenti, de façon éclairée, à être évaluée à l'aide de l'outil de repérage et à partager ces informations avec les professionnels suivants :

- Responsable de secteur
- Médecins traitants
- Infirmiers
- Autres _____

Le proche aidant a consenti, de façon éclairée, à être évalué à l'aide de l'outil de repérage et à partager ces informations avec les professionnels suivants :

- Responsable de secteur
- Médecins traitants
- Infirmiers
- Autres _____

1 Attention : avant toute utilisation de l'outil, les organismes gestionnaires doivent s'acquitter de leurs obligations relatives au traitement de données personnelles, notamment concernant les droits d'accès, d'opposition et de rectification des personnes visées en application de la Loi - Informatique et libertés - du 6 janvier 1978.

2 Urgence = état de santé qui se dégrade brutalement, ou absence soudaine de l'aide professionnelle ou familiale. En cas d'urgence, appeler le Samu Centre 15 (numéro d'urgence : 15).

3 Afin de garantir la sécurité des données personnelles recueillies, le professionnel met en place un système permettant que des tiers ne puissent pas identifier les personnes concernées. Le numéro de la personne peut correspondre, par exemple, au numéro du dossier de la personne.

1

MON INTERVENTION AU DOMICILE DE LA PERSONNE

J'interviens chez la personne pour faire / l'aider à faire	Cochez si OUI	Cochez si l'intervention devient plus difficile ou impossible
Le lever / le coucher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La toilette / l'habillement / le déshabillage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La préparation / la prise de repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le ménage / le repassage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les sorties / les courses / les RDV extérieurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'aide à la prise de médicaments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LES MODIFICATIONS DE L'ENVIRONNEMENT HABITUEL DE LA PERSONNE

L'environnement habituel de la personne accompagnée a été modifié suite à	Cochez si OUI
La diminution des relations familiales et/ou des proches de la personne (séparation, hospitalisation, maladie, décès, etc.)	<input type="checkbox"/>
La diminution des relations avec l'extérieur (moins de sorties, moins de loisirs, moins de contact avec les amis, les voisins, les clubs, etc.)	<input type="checkbox"/>
L'arrêt/dysfonctionnement des passages d'intervenants à domicile (IDE, kiné, etc.)	<input type="checkbox"/>
L'arrêt/dysfonctionnement des passages du service de portage des repas	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser :	<input type="checkbox"/>

Vos commentaires éventuels :

2 Anesm_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation

LES CHANGEMENTS OBSERVÉS

J'observe que la personne accompagnée / son aidant a plus de difficultés à	Cochez si OUI pour la personne	Cochez si OUI pour le proche aidant
Faire sa toilette / s'habiller / se déshabiller	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prendre ses médicaments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser le téléphone, le téléviseur, l'ordinateur, la tablette, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se déplacer dans son logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se déplacer dans son quartier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser les transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faire les courses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gérer ses finances et l'administratif (payer chez les commerçants, gérer son budget, les factures, le courrier, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'observe que la personne accompagnée / son proche aidant	Cochez si OUI pour la personne	Cochez si OUI pour son proche aidant
Chute plus souvent / a chuté / a du mal à tenir en équilibre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mange moins / a maigri / s'hydrate moins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N'a plus la même hygiène (change rarement de vêtements, ne se lave plus, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se plaint beaucoup (de sa santé, de sa mémoire, de son sommeil, de voir moins bien, de moins entendre, de solitude, de manque d'argent, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A plus de douleurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se sent plus fatigué(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semble plus triste, exprime moins d'envie ou n'a plus envie de rien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A peur / Se sent angoissé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est plus agressif (ve) / Se sent persécuté(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A plus de mal à accepter / commence à refuser mon intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consomme plus d'alcool	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ne connaît plus les jours / Me reconnaît plus difficilement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Oublie parfois mes passages / ceux des autres professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N'ouvre plus les volets / vit dans le noir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, merci de préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Anesm_Outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation 3

ANNEXE 4 BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES PREVISIONNELLES	Montants en €
<p>1. Coûts pédagogique et de fonctionnement (conception, organisation, réalisation du programme de formation) <i>à détailler (ingénierie, supports pédagogiques, organisation, intervenants, déplacements)</i></p> <p>Logistique</p> <p>Coût pédagogique</p>	
<p>2. Défraiement restauration des participants <i>à détailler (nombre de participants, nombre de sessions, frais de défraiements - coûts de remplacements des salariés de l'aide à domicile, déplacements, transports....)15€</i></p>	
<p>3. Autres frais <i>à détailler</i></p>	
<p>TOTAL DEPENSES</p>	

Organisme

Intitulé de la formation

1. Présentation de l'organisme candidat

- a. Nom, adresse, téléphone, courriel, etc.
- b. Identification du représentant légal : nom, prénom, fonction, téléphone, courriel
- c. Identification de la personne chargée du présent dossier : nom, prénom, fonction, téléphone, courriel
- d. Compétences et références du candidat dans la formation, la gériatrie-gérontologie, les services d'aides à domicile.

2. Contexte et objectifs de la candidature

3. Présentation du programme de formation (*contenu, organisation et animation des formations*)

- a. Description du projet pédagogique (contenu de formation, méthodes et techniques pédagogiques utilisées, supports pédagogique)
- b. Présentation des intervenants formateurs (profils, expériences, compétences, temps d'intervention, etc.)
- c. Organisation et déroulement de la formation (fréquence, lieu, salle, équipement, rythme, horaires...).
- d. Calendrier prévisionnel détaillé (date de mise en œuvre et durée envisagée)
- e. Modalités de suivi du projet
- f. Méthode d'évaluation, indicateurs choisis, périodicité au regard des objectifs ci-dessus, inclure le questionnaire d'évaluation de la formation.

4. Présentation des modalités de gestion des frais de restauration (*Organisation interne pour la gestion et le suivi des frais*)

5. Budget prévisionnel (*ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action*).

6. Informations complémentaires éventuelles

7. Présentation de l'équipe (*CV, Compositions et profils de l'équipe affectée au pilotage et/ou à l'exécution des prestations*).